

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DU GERS



MAIRIE DE LAHAS

32130

COMPTE RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JANVIER 2022

### PRÉSENCE

---

L'an deux mille vingt deux, le 10 du mois de janvier à 20h30, le conseil municipal de Lahas, dûment convoqué le 3 janvier 2022, s'est réuni sous la présidence de Pierre DANOS, Maire.

Étaient présents : , Yves Marie CORFA, Gérard FAURÉ, Stéphane HAJZLER, Muriel LEBOURGEOIS, Marjorie LOPEZ-IRALA, Florent METRA, Charlotte OUZILLEAU.

Étaient excusés : Thierry BIRAN, Nicolas DESTIEUX, José SIMORRE.

Marjorie LOPEZ-IRALA a été désigné secrétaire de séance.

### DÉBUT DE SÉANCE

---

20h45

### ORDRE DU JOUR

---

- Mise à disposition du personnel CDG pour l'assurance statutaire.
- Paiement distributeur de pain avant vote du budget 2022.
- Paiement factures travaux presbytère avant vote du budget 2022.
- Paiement frais de fonctionnement école Gimont.
- Questions diverses.

### MISE À DISPOSITION DU PERSONNEL CDG POUR L'ASSURANCE STATUTAIRE

---

Le Centre De Gestion de la FPT du Gers propose d'aider les collectivités territoriales dans la gestion administrative des contrats d'assurance statutaire dans le cadre de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale.

Les tâches effectuées seront les suivantes:

- La gestion administrative des sinistres et des primes.
- Le conseil et l'assistance relatifs à la gestion des contrats d'assurance statutaire.
- La participation à la mise en œuvre des services annexés au contrat.

Le montant de la cotisation, correspondant aux frais de gestion, est calculé en appliquant un taux au montant de la prime annuelle.

M. le Maire propose d'adhérer à ce service auprès du Centre de Gestion de la FPT du Gers.

**8 voix pour , 0 voix contre, 0 abstention**

### **PAIEMENT DISTRIBUTEUR DE PAIN AVANT VOTE DU BUDGET 2022**

---

Monsieur le Maire propose de procéder au paiement du distributeur de pain, dont l'achat a été voté le 11 octobre 2021 et qui a été livré le 21 décembre 2021.

**7 voix pour, 0 voix contre, 1 abstention**

### **PAIEMENT FACTURES TRAVAUX PRESBYTÈRE AVANT VOTE DU BUDGET 2022**

---

Monsieur le Maire propose de procéder au paiement des factures liées aux travaux entrepris pour la réhabilitation de l'ancien presbytère : échéance de l'architecte et ouverture numérique du marché public auprès du prestataire La Dépêche du Midi.

**8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

### **PAIEMENT FRAIS DE FONCTIONNEMENT ÉCOLE GIMONT**

---

Monsieur le Maire propose de procéder au paiement des factures émises par la commune de Gimont pour la scolarisation de deux enfants domiciliés à Lahas, d'un montant total de 1803,18€.

**8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention**

### **QUESTIONS DIVERSES**

---

Néant.

### **FIN DE SÉANCE 22H15**

---